



Réseau international d'échange de plantes

L'IPEN est un système d'enregistrement pour les jardins botaniques qui adoptent une **politique commune en matière d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages**, définie par le Code de Conduite IPEN.

Il s'agit d'un modèle de mise en œuvre des dispositions de la CBD qui est:

- **volontaire,**
- pour les **jardins botaniques,**
- pour les **échanges non-commerciaux.**

Le réseau IPEN **facilite l'échange de matériel végétal** entre les jardins membres tout en respectant les dispositions de la CBD. Il vise à créer un **climat de confiance** entre les pays détenteurs de ressources génétiques et les jardins botaniques.

BGCI (Botanic Gardens Conservation International) a été sollicité pour être l'organe d'enregistrement des adhérents.

L'IPEN couvre

- Le transfert de matériel végétal vivant depuis le pays d'origine
 - L'échange de matériel entre jardins botaniques enregistrés
 - La fourniture de matériel végétal aux jardins botaniques non membres et à d'autres institutions
 - Le partage des bénéfices résultant de l'utilisation non commerciale (recherche, coopération, ...)
- **Jardins membres**

L'adhésion d'un jardin botanique au réseau IPEN se fait par un formulaire d'enregistrement et la signature du Code de Conduite IPEN par une personne faisant autorité au jardin botanique. Le formulaire d'enregistrement et la liste des jardins membres peuvent être consultés sur le site web de l'IPEN.

- **Code de Conduite IPEN**

Le Code de Conduite IPEN constitue la base du réseau. Il définit la politique commune de mise en œuvre de la CBD poursuivie par les jardins membres.

Par l'adoption du Code de Conduite IPEN, les jardins membres s'engagent à utiliser les documents standardisés fournis par l'IPEN pour les échanges de plantes.

Les jardins ne sont pas obligés de distribuer tout leur matériel végétal à l'intérieur du réseau IPEN.

• Numéros IPEN

La numérotation IPEN permet la traçabilité et la transparence du réseau. Le jardin qui introduit un matériel végétal dans le réseau lui alloue un numéro d'identification unique et permanent, qui le suivra dans tous les transferts au fil de ses générations. C'est ce jardin qui est aussi responsable de la **documentation de l'origine du matériel végétal et des éventuelles restrictions** y relatives.

Le numéro IPEN comporte 4 éléments: **AA 0 ACRO – 123456**

AA = pays d'origine de l'accession: code ISO 3166-1-alpha-2, XX = inconnu

0 = pas de restriction de transfert/utilisation, 1 = restriction

ACRO= acronyme du jardin ayant introduit le matériel dans IPEN

123456= numéro d'accession dans ce jardin

• Task Force IPEN

La Task Force est constituée de gens activement impliqués dans le développement de l'IPEN. Elle s'occupe de la promotion de l'IPEN dans les réseaux de jardins botaniques, de la révision des documents IPEN et de la réponse aux questions liées à IPEN.

Membres actuels de la Task Force:

Michael Kiehn (Chair)	Autriche	michael.kiehn@univie.ac.at
Maïté Delmas	France	delmas@mnhn.fr
Andreas Gröger	Allemagne	a.groeger@extern.lrz-muenchen.de
Thierry Helminger	Luxembourg	thelminger@mnhn.lu
Mathew Jebb	Irlande	Matthew.Jebb@OPW.IE
Wolfram Lobin	Allemagne	lobin@uni-bonn.de
Jan Rammeloo	Belgique	rammeloo@telenet.be
Frank Schumacher	Autriche	frank.schumacher@univie.ac.at
Bert van den Wollenberg	Pays-Bas	l.j.w.vandenwollenberg@tudelft.nl

• Représentants nationaux

Dans la mesure où le réseau IPEN s'élargit, des représentants nationaux sont mis en place, qui assureront la liaison entre les jardins membres et le réseau IPEN. Ils promouvront l'IPEN parmi les jardins et procéderont à l'évaluation des candidats à l'admission.

• Site WEB IPEN www.bgci.org/resources/Ipen

Ce site ressource fournit des informations sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages entre jardins botaniques du monde. Il est développé par la CDB, le RBG Kew, la Task Force IPEN et le BGCI.

Le réseau IPEN y est décrit et la liste des jardins membres est affichée.

Les documents suivants peuvent être téléchargés (en anglais jusqu'à présent):

- Code de Conduite IPEN
- Formulaire d'adhésion
- Fiche de documentation pour matériel entrant dans IPEN
- Accord de transfert pour matériel sortant de l'IPEN